

Published on *DRCI* (<https://drci-chu-clermontferrand.fr>)

[Accueil](#) > [DRCI](#) > [Organisation et gouvernance](#)

---

## Organisation et gouvernance

### Organigramme

### Schéma organisationnel de la DRCI :

#### Le comité de pilotage

**Un comité de Pilotage** composé de 10 membres, accompagne la DRCI pour la définition et mise en œuvre de la politique de recherche du CHU.

Les membres de droit sont:

- Président DRCI
- Directeur Recherche
- Vice-Président DRCI
- Les responsables des 5 axes prioritaires HCERES
- 2 membres désignés par CME

Participent aux séances en qualité d'invités permanents: le Président du COMAP/COMVAL, le responsable règlementaire DRCI, le responsable des plateformes, le responsable de la commission innovations.

Le comité de pilotage se réunit tous les deux mois sur ordre du jour préparé par la gouvernance de la DRCI;

Deux fois par an en présence de la gouvernance HU ( DG, PCME, Doyen UFR médecine...) ce comité se transforme en Comité Stratégique.

**Le COPIL de la DRCI est l'organe stratégique** chargé d'accompagner la mise en œuvre de la politique de recherche. Il est notamment consulté sur:

- Les Orientations thématiques prioritaires du CHU en matière de recherche (en concertation avec le CRBSP)
- Les règles d'allocation des ressources (en fonctions des priorités thématiques, de la dynamique des équipes de recherche, des domaines en émergence...)
- La politique de valorisation de la recherche (partenariats publics –privés...; interfaces avec les structures de valorisation locales et régionales (SATT, Busi, UCA Partner, Lyon Biopôle..., Communication interne et externe)
- La politique d'accompagnement méthodologique/biostatistique et de soutien aux publications
- Le fonctionnement des plateformes dédiées à la recherche et soutien logistique à la recherche et aux innovations
- La définition des appels d'offres internes (AOI)

## **Le conseil scientifique DRCI**

Composition : le conseil scientifique est composé de 30 membres dont 5 représentants des professions paramédicales.

Ses membres sont nommés par le Directeur Général sur proposition du Président de la Commission Médicale d'Établissement et après appel à candidatures.

Mandat : 4 ans est calé sur celui de la CME.

La Présidence du Conseil Scientifique : est assurée par le Président de la DRCI

Missions:

La Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) dispose d'une instance consultative, le Conseil Scientifique, dont la mission est notamment de conseiller la direction de la DRCI sur la politique scientifique du CHU.

La mission du conseil scientifique de la DRCI porte également sur l'analyse des projets faisant l'objet d'une demande de promotion et/ou de mobilisation des moyens . Le conseil classe les projets de recherche soumis à l'Appel à projet interne

Le conseil scientifique est composé de plusieurs commissions :

## **L'équipe**



---

**Source URL:** <https://drci-chu-clermontferrand.fr/organisation-et-gouvernance>